

EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE

**CONFIRMATIONS
SEULES**

**VENDREDI 3 MAI
APRÈS-MIDI**
pour les chiens non exposés
(voir dernière page)

VALENCE-LAC (26)

CACS

CACIB

**PALAIS DES CONGRÈS SUD RHÔNE ALPES,
Lac d'Aiguille - Quartier des Communaux
26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE**

SAMEDI 4 MAI 2024 : Groupes 1, 3, 6, 7, 8, 10

DIMANCHE 5 MAI 2024 : Groupes 2, 4, 5, 9

RENSEIGNEMENTS :

ACTRA : Mme Dany MEYER 04 75 23 42 21
laurent.prouvensier@yahoo.fr – michele.rollet93@orange.fr

ENGAGEMENTS :

- exposition : page 4
- séance de confirmation : dernière page

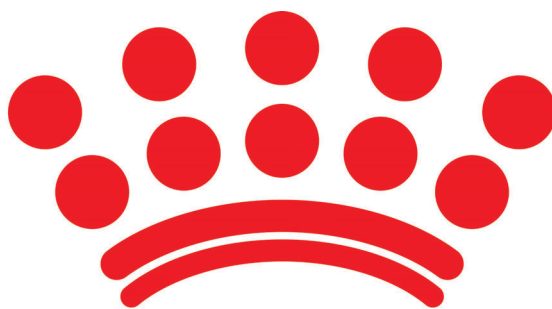
2 CLOTURES DES ENGAGEMENTS :

9 avril & 18 avril 2024
+ 10 € entre ces 2 dates

**L'exposition se déroulera
conformément aux règles sanitaires en vigueur**

Engagements Internet : <https://cedia.fr> - paiement sécurisé
la société canine demande 1,00 € supplémentaire par transaction pour frais administratifs
(ne pas oublier les justificatifs pour les classes Travail et Champion)

Clôture irrévocable des engagements : 18 AVRIL 2024 date de réception.
Aucun engagement ne sera accepté après cette date. - **MÉFIEZ-VOUS DES LENTEURS DU COURRIER !**



ROYAL CANIN®

Groupe 01	04/05/2024
Berger australien	GIANNONE Salvatore
Berger blanc suisse ^{spé} , Chiens de berger belge	JUIF Daniel
Bergers hollandais, Chien loup de Saarloos, Schapendoes	KLEIN Jean-Claude
Colleys	MEDARD MANGIN Jacques
Berger américain miniature ^{spé}	OLIVEIRA Rui (PORTUGAL)
Berger de Beauce, Bergers de Brie ^{spé} , Berger de Bergame, Berger des Abruzzes et de Maremma, Komondor, Bergers des Pyrénées, Chien de berger catalan, Chien-loup tchécoslovaque, Puli, Pumi	PECOULT Alain
Berger de Bohême, Berger des Shetland, Bergers allemands, Border Collie, Bouviers d'Australie, Bouviers des Flandres et Ardennes, Kelpie australien, Schipperke, <i>Races non citées</i>	RAJIC Branislav (SLOVENIE)
Bobtail, Colley barbu, Welsh Corgis	RITTER Claude
Groupe 03	04/05/2024
Fox-Terriers, Russell Terriers, Terriers d'Ecosse	COPPEL Christophe
Bull Terriers, Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier, <i>Races non citées</i>	FROELICH Muriel
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Cesky Terrier, Norwich et Norfolk Terrier, Silky Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier japonais, Terriers Anglais, Terriers irlandais, Toy Terrier	MEDARD MANGIN Jacques
Terrier du Yorkshire	RAJIC Branislav (SLOVENIE)
Groupe 06	04/05/2024
Chien de Saint Hubert, Chiens courants suisses	JAUSSI Yvonne (SUISSE)
Dalmatien	KLEIN Jean-Claude
Basset Hound, Beagle, Beagle Harrier, <i>Races non citées</i>	OLIVEIRA Rui (PORTUGAL)
Rhodesian Ridgeback	RITTER Claude
Groupe 07	04/05/2024
Pointer, Setter anglais, Setter Gordon	JAUSSI Yvonne (SUISSE)
Braques hongrois, Epagneuls bretons ^{spé} , Epagneuls de Münster ^{spé} , Langhaar ^{spé} , Setters irlandais	JUIF Daniel
Braque allemand, Braque d'Auvergne ^{spé} , Braque italien, Braques de Weimar ^{spé} , Braques français, Drahthaar, Epagneul français, Griffon Korthals, <i>Races non citées</i>	OLIVEIRA Rui (PORTUGAL)
Groupe 08	04/05/2024
Wetterhoun, Chien d'eau américain, Cockers américains, Cockers anglais, Lagotto Romagnolo, Spaniels, <i>Races non citées</i>	JAUSSI Yvonne (SUISSE)
Barbets, Chien d'oyseil allemand, Chien d'eau espagnol, Chien d'eau portugais à poil bouclé, Chien d'eau portugais à poil ondulé, Golden, Labrador, Retrievers	JOLLY Nicolas
Groupe 10	04/05/2024
Azawakh, Lévrier écossais, Lévrier espagnol, Lévrier irlandais, Sloughi	COPPEL Christophe
Greyhound	GIANNONE Salvatore
Barzoï, Lévrier afghan, Saluki, Whippet, <i>Races non citées</i>	KLEIN Jean-Claude
Petit lévrier italien	MEDARD MANGIN Jacques
<i>Races non reconnues par la FCI</i>	04/05/2024
Biewer Terrier	FROELICH Muriel
Bruno Saint-Hubert	JAUSSI Yvonne (SUISSE)
Briquet de Provence	OLIVEIRA Rui (PORTUGAL)

Groupe 02	05/05/2024
Terrier noir russe	COPPEL Christophe
Boxer, Broholmer, Cao de Gado Transmontado, Dobermann, Dogue argentin, Dogue majorquin, Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Molossoïdes latino-américains, Montagnes portugais - Estrela, Pinscher, Presa Canario, Schnauzer, <i>Races non citées</i>	GIANNONE Salvatore
Shar Pei	KLEIN Jean-Claude
Bulldog Continental ^{spé}	MEDARD MANGIN Jacques
Berger du Caucase, Bulldog anglais, Chien de berger Kangal, Chien de montagne des Pyrénées, Landseer, Léonberg, Mâtin des Pyrénées, Terre Neuve	PECOULT Alain
Dogues allemands, Mastiff - Bullmastiff, Rottweiler	RAJIC Branislav (SLOVENIE)
Chien de berger roumain de Bucovine, Bouviers Suisses, Dogue de Bordeaux, Dogue du Tibet, Hovawart, Mâtin napolitain, Saint Bernard, Tosa	TOMPOUSKY Sylviane
Groupe 04	05/05/2024
Teckels	MEDARD MANGIN Jacques
Groupe 05	05/05/2024
Akita américain, Basenji, Chiens nus du Mexique et du Pérou, Chow Chow, Malamute de l'Alaska, <i>Races non citées</i>	COPPEL Christophe
Eurasier ^{spé} , Spitz allemands, Spitz italien	FROELICH Muriel
Husky Sibérien	MEDARD MANGIN Jacques
Akita, Chiens nordiques, Samoyède, Spitz du Japon	OLIVEIRA Rui (PORTUGAL)
Groupe 09	05/05/2024
Caniches, Chiens du Tibet, Epagneuls continentaux, Epagneuls japonais, Pékinois, Petits chiens russes	ALAVOINE Véronique
Carlins, King et Cavaliers King Charles spaniels, Terrier de Boston, <i>Races non citées</i>	DEWAELE Patrick
Bichons, Chiens chinois à crête, Chihuahuas, Coton de Tuléar, Petit chien lion, Petits belges, Ratier de Prague	JAUSSI Yvonne (SUISSE)
Bouledogues français ^{spé}	KLEIN Jean-Claude
<i>Races non reconnues par la FCI</i>	05/05/2024
Pluricolores à poil frisé	ALAVOINE Véronique
Maneto, Podenco andaluz, Cursinu, Podencos valencianos	COPPEL Christophe
Alano espagnol, Chien Fonnese	GIANNONE Salvatore

EXTRAITS DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES INTERNATIONALES

L'exposition se déroulera conformément aux règles sanitaires en vigueur. Tous les renseignements utiles vous seront communiqués sur votre e-carte d'entrée.

Le règlement général sera donc susceptible d'être modifié et n'est donné qu'à titre indicatif.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

En cas d'annulation en raison de la COVID 19, le montant des engagements sera remboursé intégralement.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Les classes intermédiaire, ouverte et travail entrent en concurrence pour l'attribution du CACS

CHAMPION DE BEAUTÉ – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Les classes intermédiaire, ouverte, travail et Champion entrent en concurrence pour l'attribution du CACIB

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent au CACIB-J mais non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Les classes Puppy et Baby ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent au CACIB-V mais non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

AUTRES CLASSES

MEUTES – Réserve aux Races des Groupes 3 – 4 – 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

LOT D'AFFIXE – (Peut être constitué sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR – (Peut être constitué sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE – Pour 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – Pour 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée d'un titre de paiement à l'ordre de la Canine Rhône-Alpes et restera acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé un accusé de réception (ou la carte d'exposant) qui devra être présentée(e) à l'entrée de l'exposition.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS :

- 1^{re} clôture le 9 avril 2024 (cachet de la poste faisant foi)
- 2^e clôture (avec majoration des tarifs) le 18 avril 2024 (date de réception).

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^o des engagements :

- a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^o des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) ceux refusés par le «Service Vétérinaire» ;
 - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
 - d) ceux dont l'engagement «au poteau» serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. – Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

C.A.C.I.B. : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.

Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
- b) s'il a déjà le titre de Champion International

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la F.C.I. pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleur Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

Gr. 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois

Gr. 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet,

Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et

Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais,

Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve,

Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Howarth,

Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois

Gr. 3 : Staffordshire Américain _____ 15 mois

Gr. 4 : Teckels _____ 15 mois

Gr. 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario,

Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco,

Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland _____ 15 mois

Gr. 6 : Dalmatien, Rhodesian Ridgeback _____ 15 mois

Gr. 8 : Retrievers _____ 15 mois

Gr. 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois

Gr. 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo,

Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 105 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition.

Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines. Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être - comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière cruelle. La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours, et des événements à venir.

Coupe de queue et coupe d'oreilles :
Vous pouvez consulter le règlement complet sur le site de la SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE :
www.centrale-canine.fr/recherche/documents

Dans la rubrique **Catégorie**, cliquez "Manifestation",
et dans la rubrique **Type** "Règlement".

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

DEMANDE D'ENGAGEMENT EXPOSITION DE VALENCE les 4 et 5 Mai 2024

Inscription à la séance de confirmation seule voir dernière page

CADRE RÉSERVÉ à la SOCIÉTÉ

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la **avant le 18 avril 2024 dernier délai (date de réception)** à :

Michèle ROLLET - Expo Valence - 93 allée de St André - 01960 PERONNAS

Joindre impérativement : - Votre règlement à l'ordre de la CRA (voir participation aux frais d'organisation)
- la photocopie des justificatifs (champion et travail)

UN CHIEN PAR FEUILLE - PHOTOCOPIES ACCEPTÉES

Identification obligatoire : _____ N° LO (livre d'origines) : _____
(puce ou tatouage)

Nom du Chien : _____

Race : _____ Oreilles coupées : oui - non

Taille
pour Schnauzers, Pinschers, Caniches,
Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels,
Braques Français, Podenco Portugais,
Bull Terrier, Chiens à peau nue.

Couleurs
pour Berger de Brie, Puli, Dobermanns, Pinschers,
Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz,
Elkound, Chow-Chow, Epagneuls Bretons, Setter
Irlandais, Cockers, Caniches, Bouledogues, Carlins,
Cavalier King Charles.

Nature du poil
pour Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies,
Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos
Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne
Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers des
Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais.

Poids :
Pékinois, Japonais,

Né(e) le : ____ / ____ / ____

Sexe : Mâle Femelle

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Producteur : M. Mme Mlle _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél. : _____ Mail : _____

Classe d'engagement : Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune
Pour les classes travail et champion, joindre obligatoirement les justificatifs
Puppy Baby Vétéran Ne concourant pas Meute
Confirmation
(Doit impérativement être engagé dans une classe individuelle)

En l'absence de précision ci-dessus, le chien sera inscrit d'office dans la classe qui correspond à son âge

Les inscriptions en Paire, Couple, Lot d'affixe, Lot de reproducteur
et jeunes présentateurs seront à faire le jour de l'exposition

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

DEUX DATES DE CLÔTURE : les 9 avril et 18 avril 2024	Jusqu'au 9 avril (cachet de la poste faisant foi)		Jusqu'au 18 avril 2024		Sommes adressées
	Non Membre	Membre ACTRA	Non Membre	Membre ACTRA	
Pour le 1 ^{er} chien	41 €	37 €	51 €	47 €	
Pour le 2 ^e et 3 ^e chiens chacun	38 €	34 €	48 €	44 €	
Pour le 4 ^e et suivant chacun	27 €	23 €	37 €	33 €	
Puppy, Baby, vétéran	25 €		35 €		
Ne concourant pas (doit accompagner un chien engagé - ne pourra être ni jugé ni présenté).	20 €		30 €		
Tarif dégressif uniquement pour plusieurs chiens appartenant au même propriétaire. Les chiens inscrits en ne concourant pas, vétéran et puppy ne peuvent être les premiers inscrits					
Meutes avec 6 chiens en individuelle	76 €		80 €		
Chien supplémentaire dans la meute	20 €		30 €		
Jeune présentateur (Concours non officiel, inscriptions sur place)			10 €		
Réservation catalogue			5 €		
Cotisation ACTRA : 20 € (facultative) chèque à part					
Réduction aux membres de l'ACTRA joindre obligatoirement copie de la carte d'adhérent 2024				Total :	

CHEQUE BANCAIRE à l'ordre de l'ACTRA
 MANDAT INTERNATIONAL (joindre impérativement justificatif) à l'ordre de l'ACTRA
 VIREMENT BANCAIRE à établir à l'ordre de l'ACTRA (joindre impérativement justificatif)
Code IBAN : FR76 1390 6001 4178 2574 3300 068 - Code BIC : AGRIFRPP839
en date du _____

Les demandes d'engagement non accompagnées de leur règlement seront refusées.

**Votre convocation vous sera adressée par mail
à l'adresse que vous aurez renseignée.
Par conséquent, nous vous demandons
de l'écrire très lisiblement.**

**Classes Travail et Champion : voir précisions au verso.
Joindre impérativement les copies des titres.
Si vous engagez dans les classes champion ou travail
PAR INTERNET, vous devez envoyer les copies
des certificats de champion ou travail à Cédia (mail ou fax).
En l'absence de ces justificatifs,
le chien sera inscrit en classe ouverte.**

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.
J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de
cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.
En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute
responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et
dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.
Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma
connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies conta-
gieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se
déclarer avant cette exposition.
En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les
sanction prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien
et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

**Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 17 h
si mon chien est classé.**

Fait à _____

le _____

Signature du propriétaire :

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR pour les classes Travail et Champion

CLASSE TRAVAIL

(la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements)

Chiens de Défense :

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu : - soit un Brevet chien de défense en Ring - soit un Brevet Campagne - soit un Brevet Mondioring - soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1) - soit un Brevet de Pistage français - soit un Brevet de recherche utilitaire - soit un Exc. Niveau 1 pour le pistage F.C.I. - soit un test international de sauvetage - soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux :

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{re} ou 2^e catégorie

Chiens Courants :

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse (BCC)

Spaniels :

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un TB

Barbets :

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau 1^{re} ou 2^e catégorie.

Retrievers :

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB en field-trial. Ou un BICP 1^{re} ou 2^e catégorie ou 100 points dans une épreuve de recherche au sang

Terriers :

Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels : Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix. Ou 47 points ou un 3^e prix dans une épreuve de menée à voix sur lièvre

Chien d'Elan Norvégien : Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière

- TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traineau :

Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers : Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

CLASSE CHAMPION

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant la date de clôture des engagements.

Joindre obligatoirement photocopie du justificatif.

Joindre **copie de l'attestation SCC** (pour la classe travail) ou **copie du titre de champion** (pour la classe champion).

En l'absence de justificatif (engagements internet ou courrier), le chien sera mis automatiquement en classe ouverte.



SA SANTÉ EST LA CONDITION D'UN AVENIR MAGNIFIQUE.

Les premiers mois de votre chiot sont décisifs pour construire son avenir.

ROYAL CANIN® a développé une nutrition sur-mesure qui répond aux besoins spécifiques de sa croissance grâce à des combinaisons exclusives de nutriments soutenant son système immunitaire et renforçant sa santé digestive.

Choisir l'excellence nutritionnelle ROYAL CANIN®, c'est assurer à votre chiot une santé optimale et lui donner ainsi toutes les chances d'un magnifique avenir.



SEANCE DE CONFIRMATIONS TOUTES RACES pour les chiens non exposés les 4 ou 5 mai

**Vendredi 3 mai 2024
après-midi avec horaires**

VALENCE - LAC

**Palais des Congrès Sud Rhône-Alpes
Lac d'Aiguille - Quartier des Communaux
26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE**

Date limite
d'inscription :

23 avril 2024

(date de réception)

Modalités d'inscription (si vous ne pouvez pas le faire par internet)

1. remplir soigneusement cette feuille en majuscules
2. **joindre la photocopie du certificat de naissance**
(pedigree provisoire, pages 1 et 2) de votre chien
3. **le règlement** (40 € par chien) par chèque établi à l'ordre de : **ACTRA**
Votre convocation vous sera adressée par mail à l'adresse que vous aurez renseignée.
Par conséquent, nous vous demandons de l'écrire très lisiblement.
A envoyer à : Michèle ROLLET - Confirmations Valence
93 allée de St André 01960 PERONNAS

Rapide et sûre,
l'inscription
via internet est
recommandée :

cedia.fr

Paiement sécurisé

Propriétaire

N° d'enregistrement
(réservé ACTRA)

M. Mme Mlle Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél.

E.mail

Renseignements

michele.rollet93@orange.fr
laurent.prouvensier@yahoo.fr

ACTRA : Mme MEYER
04 75 23 42 21

- **Les chiens non inscrits
sont interdits sur le site**
- **Respect des mesures sanitaires
en vigueur**
- **Age minimum pour la
confirmation : voir page 2**

MERCI DE NE PAS AGRAFER VOS DOCUMENTS.

Nom du chien Sexe : Mâle Femelle

Race

N° d'identification Date de naissance N° Livre d'origine

Producteur : M. Mme Mlle Nom Prénom

Fait à

Le

Signature

Tarif : 40 € par chien